



## Exclusion de ma fille du lycée

Par **jamy**, le **01/05/2015** à **20:28**

BonjourrrrrSuite à une mauvaise orientation après sa seconde, orientation vers une classe technique 1 stmg, ma fillerrrrn'a pas réussi à suivre, normal n'ayant pas la seconde technique, ce qui a entraîné un absentéisme (une fuite)rrrmonumentale, en plus de l'impossibilité de s'intégrer dans des groupes déjà formés. Je pense que le devoir des enseignants et de la direction étaient de trouver une solution à ce problème, mais il n'en fut rien.rrrrrLe proviseur vient de m'envoyer son renvoi définitif du lycée, sans aucun préavis ni solution de rechange. Je suis allée ai le voir, il m'a dit : "votre fille est majeure, elle n'a qu'à aller travailler ou suivre des cours par correspondance." Je me retrouve avec ma fille à la maison, cloîtrée dans sa chambre, en totale dépression.rrrrrJ'ai fait une demande de passerelle pour aller dans une première L classique, le proviseur m'a assuré que je n'obtiendrais rien.rrrrrReste-t'il un espoir ou une solution pour que ma fille réintègre une structure d'enseignement afin de sortir de ce piège où elle se trouve.rrrrrRemerciements.

Par **Tisuisse**, le **02/05/2015** à **08:02**

Bonjour,rrrrrrVous exposez votre problème, par LR/AR, à l'Académie de l'Education Nationale dont elle dépend, service de l'enseignement du second degré. Essayez d'obtenir un rendez-vous avec l'Inspecteur adjoint chargé du second degré pour trouver une solution acceptable par tous.

Par **moisse**, le **02/05/2015** à **09:03**

Bonjour,  
Aucune chance d'espérer un reclassement dans l'éducation nationale, avec un CV ainsi constitué, comportement, niveau outre 2 ou 3 ans de retard dans le déroulement d'une scolarité normale.  
L'obligation de scolarisation étant purgée, ne reste l'école privée et l'enseignement à distance.